



Comment mettre une carte grise à son nom

Par **philou du 13**, le **06/09/2014** à **19:26**

Salut tout le monde,

Je possède un scooter depuis septembre 2007 un cadeau que m'a fais ma tante mais en contrepartie cette dernière voulais que la carte grise soit à son nom.

Aujourd'hui hélas elle est décédée,j'ai toujours le scooter en ma possession la carte grise est toujours à son nom,et sur l'acte notarié il n'est pas répertorié donc pas de futur propriétaire.

Donc comment puis-je procéder pour avoir une carte grise à mon nom en sachant que la personne actuelle à disparu.

Aussi par la même occasion,je souhaiterais rajouter quelque chose lorsque je demande un certificat de non gage en ligne,on me dis "**Le certificat de situation administrative de ce véhicule ne peut être délivré qu'en préfecture.**"

Ma question est de savoir que puis-je faire de ce véhicule?comment le faire immatriculer?quelles sont les démarches administratives à accomplir.Votre aide me sera bien précieuse.Cordialement